

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 7 NOVEMBRE 2023

Date de convocation : 30 octobre 2023

Date d'affichage : 30 octobre 2023

L'an deux mil vingt-deux et le sept novembre à 20 heures 00,
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Michel sur Savasse régulièrement convoqué par le Maire, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Pierre COLOMB, Maire.

Présents : Pierre COLOMB - Jérôme MALORON - Ghislaine BARTHELON - Frédéric BERNE - Sébastien CARMET - Séverine CAPOGNA - Carole MOTTUEL - Audrey MORGANTINI - Annabelle MORILLAS - Pierre FERRIER - Jérôme GUILLOUD - Anne-Lise CALABRIN - Sébastien RUAZ - Virginie TARDY

Absents, excusés : Néant

Procurations : Néant

Carole MOTTUEL a été nommée secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-verbal du Conseil Municipal du 3 Octobre 2023
- Rapport sur prix et qualité du service pour les services déchets, eau potable et assainissement de Valence Romans Agglo
- Questions diverses

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 OCTOBRE 2023

Lecture est faite par le Maire

- Le souhait d'adhérer à l'entente intercommunale relative à l'ALSH Chatikids a été notifié à la commune de Chatillon Saint Jean. Les saint-michelois ont pu inscrire leurs enfants pour les vacances de la Toussaint. L'information a été donnée aux parents par affichage, information sur le panneau lumineux et site internet et un flyer a été remis via l'école. Aucun retour sur la fréquentation n'a été fait en mairie à ce jour.
- Les demandes de subventions relatives au changement des fenêtres à la Cure ont été faites.
- La demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour le Fonds intempéries a également été faite.

Concernant le sinistre du 18 septembre dernier, en plus des dégâts sur l'église, la porte des toilettes Val'Fontaine a été abîmée (voilée) ; cela a fait l'objet d'un rajout à la déclaration de sinistre auprès de l'assurance.

Point sur les travaux relatifs aux intempéries du 18 septembre 2023 :

Dépenses TTC		Recettes TTC (<i>en attente de validation maif</i>)	
Travaux réalisés (toiture église en urgence et clocher)	6 456,00 € 14 880,00 €	Indemnité immédiate	29 119,19 €
Devis signé (porte WC)	1 776,74 €	Indemnité différée	6 838,47 €
TOTAL en urgence	23 112,74 €	TOTAL	35 957,66 €
Devis en attente (tuiles faitières et nettoyage/pose hydrofuge)	21 442,32 €	<i>Reste à charge</i>	8 597,40 €
TOTAL des travaux	44 555,06 €		

Le nettoyage de la toiture n'étant pas pris en charge par l'assurance, il est proposé de retirer la partie nettoyage et de demander à l'entreprise d'intervenir uniquement sur les tuiles faitières ; le remboursement de l'assurance couvrira alors tous les frais engendrés.

Le Conseil municipal se prononce favorablement à la poursuite des travaux sur le toit de l'église et à la modification du devis reçu afin de ne pas faire réaliser la partie nettoyage.

Approuvé à l'unanimité

PRESENTATION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE POUR LES SERVICES DECHETS, EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DE VALENCE ROMANS AGGLO POUR L'ANNEE 2022

Le rapport sur le service assainissement est présenté en séance :

- Les faits marquants en 2022

Le regroupement du service Gemapi avec la régie assainissement qui forment la direction Assainissement, eaux pluviales et rivières depuis le 1^{er} janvier 2022.

Le vote d'un Programme pluriannuel d'investissement de 110 M € HT pour la période 2022/2027 et le vote de nouveaux tarifs de la redevance assainissement pour 2023 (1,79 € TTC/m³).

Les 23 septembre et 18 novembre 2022, **l'organisation de journées de sensibilisation** des élus et des aménageurs à une gestion durable et intégrée des eaux pluviales « La pluie pour la retenir, on l'infiltré ! ».



Montmeyran

La finalisation et la réception des travaux pour la mise en place de l'assainissement collectif des hameaux des Dinas, des Petiots et des Rorivas.



La poursuite des travaux de mises aux normes

des systèmes d'assainissement avec :

- ▶ L'arrêt du programme et le choix d'un maître d'œuvre pour l'agrandissement de la future station de traitement des eaux usées de Romans-sur-Isère.
- ▶ Le lancement des travaux du nouveau poste de refoulement de la Presle à Romans-sur-Isère.

La consolidation de nos outils métiers

- avec :
- ▶ L'exploitation des premiers résultats liés à la mise en place des outils de gestion patrimoniale des réseaux.
 - ▶ L'acquisition d'un outil de gestion et maintenance assistée par ordinateur des équipements (postes de refoulement et stations de traitement des eaux usées).

L'inauguration et la mise en service de l'unité de méthanisation des boues

avec injection de biogaz dans le réseau GRDF, le 4 juillet 2022.



La prolongation du contrat d'Agglo avec l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse

pour 2023 et 2024 sur la partie Qualité eau (rejets non domestiques et toxiques).

La réalisation d'une étude sur le climat

pour mieux appréhender les effets du dérèglement climatique sur le territoire sur le cycle de l'eau.

- Les perspectives pour 2023

Poursuivre les travaux de mises aux normes des systèmes d'assainissement de Romans et de Valence :

- Réaliser les travaux du futur poste de refoulement de la Presle à Romans.
- Valider l'avant-projet de l'agrandissement de la station de traitement des eaux usées de Romans.
- Valider le projet du futur poste de refoulement de l'Épervière à Valence.
- Notifier le marché de travaux du filtre planté de roseaux à Clérieux.
- Raccorder sur la station de traitement des eaux usées de Romans le hameau de la Vanelle à Granges-lès-Beaumont et le quartier des Ors à Romans.

Renouveler et mettre aux normes les stations de traitement des eaux usées suivantes :

- Upie : lancer la consultation de conception- réalisation.
- Peyrus : valider le programme de l'opération et retenir le maître d'œuvre.
- Montvendre : valider le site d'implantation de la future station avec les services de l'État.

Inaugurer le parking didactique de gestion des eaux pluviales sur le site de Mauboule à Valence.

Réactualiser les règlements de service assainissement collectif et non collectif.

Harmoniser les accords d'établissement des 2 régies eau potable et assainissement et permettre aux agents de droit public de basculer sur un statut de droit privé en détachement.

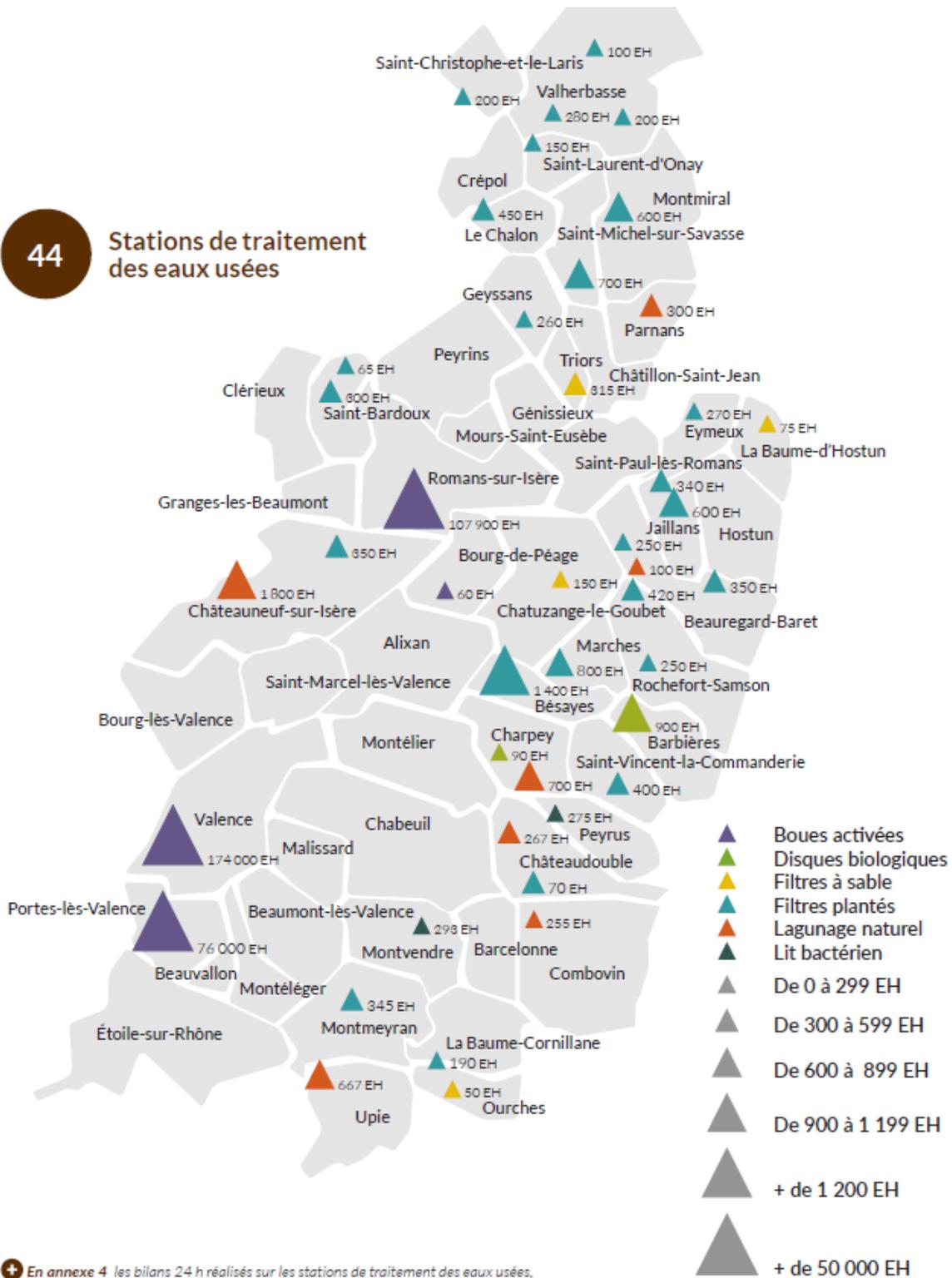
Poursuivre l'étude et la mise en place d'un service assainissement « bas carbone ».

Finaliser la mise en place des outils métiers structurants : Calypso pour la partie gestion des usagers et GMAO pour la gestion des équipements.

- Focus sur les stations d'épuration

44

Stations de traitement des eaux usées



+ En annexe 4 les bilans 24 h réalisés sur les stations de traitement des eaux usées,

- Focus sur le SPANC : il s'agit du service chargé du contrôle des installations d'assainissement non collectif. Le SPANC contrôle les installations lors des ventes de bien et tous les 10 ans normalement. En cas de non-conformité constatée à l'issue d'un contrôle, le propriétaire doit faire réaliser des travaux de mise en conformité.
- Focus sur les tarifs : en moyenne, le tarif TTC/m³ appliqué est de 1,63 €.

Le compte administratif 2022 fait apparaître le bilan suivant :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	18 600 000	5 521 000
Dépenses	15 313 000	10 651 000
Bilan	+ 3 287 000	- 5 130 000

En intégrant les résultats reportés de l'année 2021, le résultat est, fin 2022, de :

- ▶ + 16 453 000 d'€ en fonctionnement
- ▶ - 5 123 000 € en investissement

Soit un résultat de + 11 130 000 €.

L'épargne brute est de 7 227 000 € pour l'exercice 2022.

Le capital restant dû au 1^{er} janvier 2023 est de 17 107 000 €

La durée d'extinction de la dette est de 2,3 années sur la base des données.

Au regard du résultat cumulé et de la durée d'extinction de la dette, la situation financière du budget de la régie assainissement est satisfaisante à la fin de l'année 2022 avec une capacité de recours à l'emprunt importante.

➕ **En annexe 12** échéancier d'extinction de la dette



2022



LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT EN CHIFFRES

SAINT MICHEL SUR SAVASSE

LE PATRIMOINE

Linéaire de réseaux d'eaux usées (en mètres)	4 028
Linéaire de réseaux pluvial (en mètres)	2 039
Linéaire total de réseaux assainissement et eaux pluviales (en mètres)	6 067
Nombre de regards	173
Nombre de déversoirs d'orage	1
Nombre de grilles et avaloirs	76
Nombre de bassins d'eaux pluviales	1

EXPLOITATION

Exploitant des réseaux	Saur
Linéaire de réseaux d'eaux usées curés	857
% de réseaux curés (eaux usées)	21 %
Linéaire de réseaux d'eaux pluviales curés	137
% de réseaux curés (eaux pluviales)	6 %

URBANISME

Nombre d'avis de la direction de l'assainissement sur les documents d'urbanisme	36
---	----

FACTURATION

Volume facturés (domestiques) (en m ³)	12 158 m ³
Nombre d'abonnés facturés	136
Tarif TTC/m ³ pour une facturation de 120 m ³ (hors redevance modernisation des réseaux de collecte)	1,63 €
Montant HT part fixe Valence Romans Agglo	19 €
Montant HT part variable Valence Romans Agglo	1,16 €

TRAVAUX

Nombre de branchements neufs réalisés

2

ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF

Nombre d'installations ANC connues (contrôlés par le SPANC)	121
Installations ANC conformes	24
Installations ANC non-conformes (avec risques sanitaires)	17
Taux de conformité (sans risque sanitaire)	85 %

Le rapport sur le service déchets est présenté en séance.

- Les faits marquants en 2022

8 nouvelles communes

équipées en conteneurs semi-enterrés pour la collecte des ordures ménagères, soit dorénavant 36 communes sur les 49 concernées (environ 9 000 habitants).



550 bacs de regroupement et 330 conteneurs d'apport volontaire lavés en 2022

Chaque année, l'Agglo procède au nettoyage, pour les ordures ménagères, de l'ensemble de ses bacs de regroupement ainsi que de la moitié de son parc de conteneurs d'apport volontaire.

Oui pub

Depuis le 1^{er} septembre, l'Agglo participe avec le Sytrad, à l'expérimentation Oui pub (autocollant à apposer sur la boîte aux lettres pour recevoir de la publicité). Seulement 14 % des foyers de l'Agglo ont fait le choix de continuer à recevoir de la publicité.



Nouvelles filières gratuites en déchèterie

Afin de bénéficier d'une collecte gratuite, l'Agglo a changé de prestataires pour les radiographies et les huiles alimentaires et minérales.

Toujours plus de collectes assurées en régie

38 communes (14 supplémentaires en 2022) sont désormais collectées en direct par des agents de l'Agglo, soit 39,6 % de la population.

Environ 2 690 foyers

ont pu bénéficier d'un composteur gratuit en 2022. Les demandes peuvent être réalisées en ligne sur agglae.fr



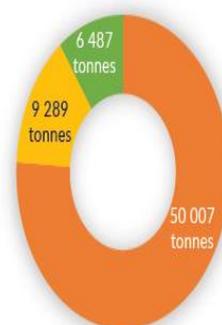
Optimiser le fonctionnement des déchèteries

L'Agglo a procédé à la caractérisation (tri manuel) de 4 bennes d'encombrants de déchèteries. Objectif : mieux connaître le contenu des bennes afin de corriger les erreurs de tri actuelles et réfléchir à l'opportunité de mettre en place de nouvelles filières.

33

dépôts de plainte relatifs aux vols, dégradations en déchèterie pour 0 condamnation.

Zoom sur les tonnages 2022



■ Ordures ménagères résiduelles
■ Emballages et papiers
■ Verre

Plus de tri à l'Agglo aussi !

Dans le cadre de sa démarche d'éco-exemplarité, l'Agglo s'engage à plus de tri dans ses bâtiments. À ce titre, l'espace Jacques-Brel, siège de Valence Romans Agglo, a été retenu comme site pilote avant une extension progressive.

- Situation financière :

Rapport budgétaire

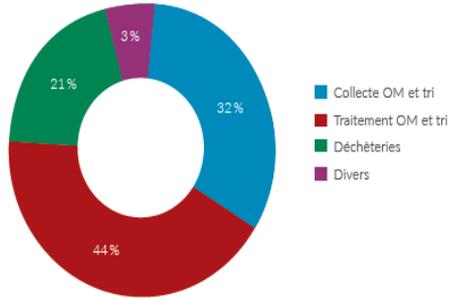
CA 2022 approuvé le 28 juin 2023 (cf. annexe n°2)

Section de fonctionnement

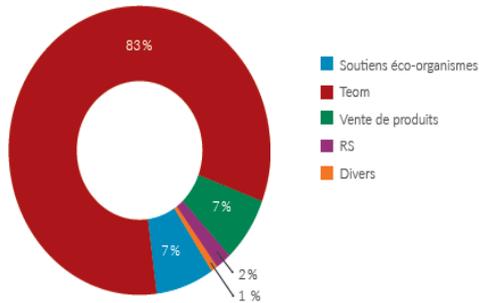
Dépenses	29 610 166 €
Recettes	31 330 620 €
RÉSULTAT 2022	1 720 454 €

Répartition des dépenses de fonctionnement 29 610 166 € TTC

soit un coût par habitant de 132 € pour 534 kg/hab/an de déchets produits



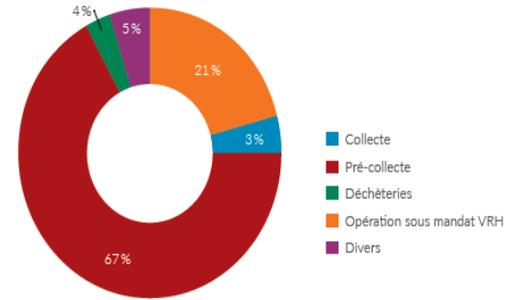
Répartition des recettes de fonctionnement 31 330 620 € TTC



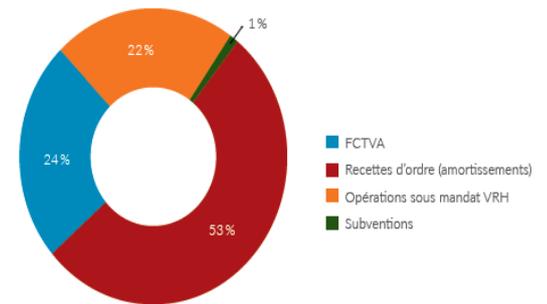
Section d'investissement

Dépenses	2 734 576 €
Recettes	2 683 970 €
RÉSULTAT 2022	- 50 606 €

Répartition des dépenses d'investissement 2 734 576 € TTC



Répartition des recettes d'investissement 2 683 970 € TTC

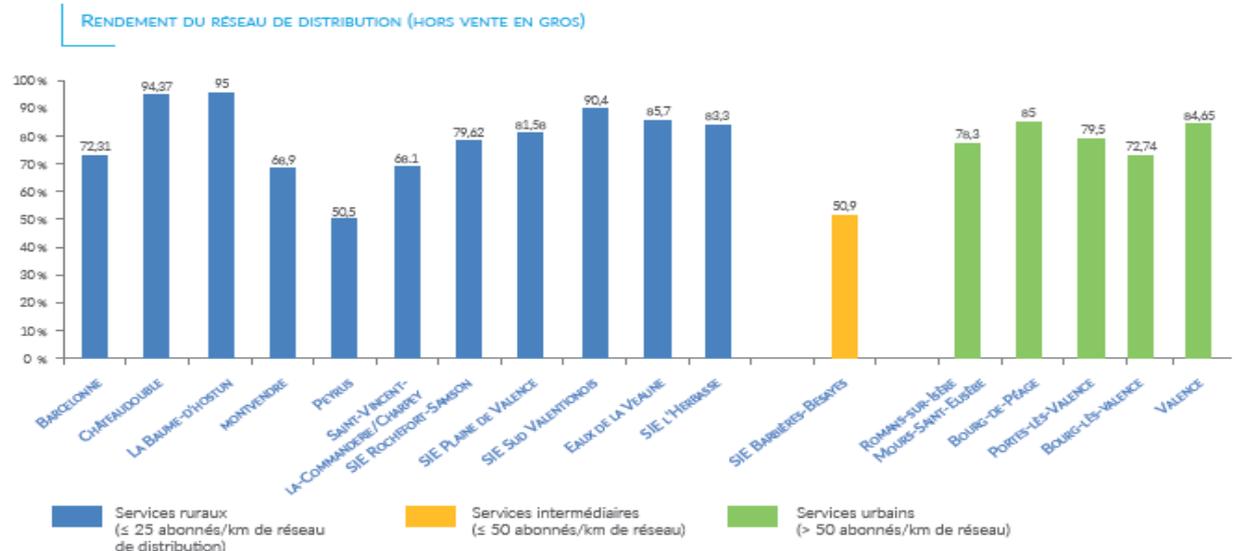


Montant détaillé des différentes aides publiques et des soutiens reçus d'organismes agréés pour la gestion des déchets issus de produits relevant des dispositions de l'article L. 541-10 du Code de l'environnement (cf. annexe n°3).

- Focus sur le rendement du réseau

Le rendement du réseau de distribution

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée avec autorisation sur le périmètre du service ou vendue en gros à un autre service d'eau potable. L'article L2224-7-1 du Code général des collectivités territoriales, modifié par l'article 161 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 dite *Loi Grenelle II*, impose le respect d'un rendement minimal du réseau de distribution d'eau, fixé par l'article 2 du décret n°2012-97 du 27 janvier 2012. Si ce rendement n'est pas atteint, un plan d'action, comprenant si besoin un projet de programme pluriannuel de travaux, doit être établi avant la fin du second exercice suivant l'exercice pour lequel le dépassement a été constaté.



- Focus sur le prix, un peu plus élevé que la moyenne de l'Agglo pour le syndicat des eaux de l'Herbasse

Une politique tarifaire solidaire

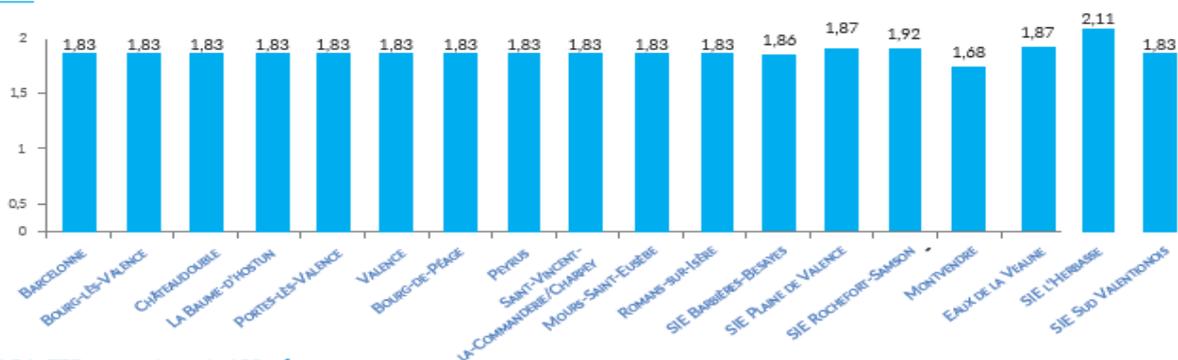
Le prix du m³ d'eau potable pour une facture de 120 m³ oscille, jusqu'au 31/10/2022, entre 1,28 et 1,93 € TTC, selon les communes de la régie (taxes Agence de l'eau et abonnement comprises). À compter du 01/11/2022, le prix de l'eau a été uniformisé à 1.83 € sur le territoire dont Valence Romans Agglo est maître d'ouvrage, hors convention de délégation.

La facture d'eau comporte une part fixe (abonnement, location de compteur...) et une part variable proportionnelle à la consommation (en m³).

Des frais d'accès au service (ouverture ou fermeture d'abonnement) peuvent également être appliqués. Les relèves réelles des volumes consommés ainsi que la facturation sont réalisées au minimum 1 fois/an.

1,83 €/m³ tarif uniformisé TTC/m³ (hors communes ou syndicat en convention de délégation et Syndicats en représentation-substitution) pour une facture de 120 m³ au 31/12/2022

PRIX DE L'EAU POTABLE SELON LES COMMUNES *



* Prix TTC sur une base de 120 m³

L'ensemble des rapports font l'objet d'une approbation.

Voté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

Point sur le budget

Un premier prévisionnel a été établi pour faire le point sur l'exercice comptable 2023 au 31 décembre. Le résultat est plutôt positif, même si les chiffres restent encore à affiner.

Des recettes supplémentaires sont à prévoir

- La commune est bénéficiaire du dispositif « filet de sécurité » mis en place par l'Etat à hauteur de 9 000 €
- Les dispositifs de péréquation de l'Etat vers le Département doivent être désormais intégralement versés aux communes. La somme non prévue de 20 000 f sera perçue cette année (montant inconnu les années à venir).

CA 2022 prévisionnel (au 19/10/2023)		
	Commune	Regie
Dépenses fonctionnement	341 367,00 €	41 148,00 €
Recette fonctionnement	367 049,00 €	32 305,00 €
Résultat de l'année	25 682,00 €	-8 843,00 €
Résultat arriéré	91 395,77 €	7 842,95 €
Résultat définitif	117 077,77 €	-1 000,05 €
Dépenses investissement	347 290,00 €	6 035,00 €
Recettes investissement	329 027,00 €	15 606,00 €
Résultat de l'année	-18 263,00 €	9 571,00 €
Résultat arriéré	48 697,43 €	-3 458,28 €
Résultat définitif	30 434,43 €	6 112,72 €
Reste à réaliser (crédits 2022 reportés en 2023)		
Dépenses		
Recettes		
Globalement avec R-AR	147 512,20 €	5 112,67 €
même solde global que précédemment car :		
*temps de travail David compensé par impôt		
*dépenses supplémentaires (église) "compensée" par subvention CD et assurance		

Réunion avec la gendarmerie

Lors d'une réunion à Charmes sur l'Herbasse, la gendarmerie a fait un point sur la délinquance dans les communes du secteur, de janvier à septembre 2023. A Saint Michel, a été constaté/réalisé

- 3 infractions de sécurité routière
- 12h de présence au titre de la sécurité routière
- 23 interventions sur la commune dont 1 pour des violences intrafamiliales et 2 pour des accidents de la circulation

- 5 atteintes aux biens dont 1 cambriolage et 3 dégradations
- 160h de présence au total sur la commune
- Possibilité de prévoir des interventions de prévention sur la commune, notamment sur les arnaques ou la cyber sécurité

A l'occasion de cette réunion, les gendarmes ont appelé les maires à la vigilance au regard de la recrudescence des cambriolages sur notre secteur.

Urbanisme

Point sur les dossiers traités depuis début octobre :

- Dépôts :
 - DP pour une extension de terrasse 20 Rue de la Mère d'Aigues
 - CUa pour une vente de terrain au Clapier
 - DP pour des panneaux photovoltaïques 655 Rue de la Patache
- Décisions :
 - Accord pour une DP (panneaux photovoltaïques) 10 Rue de la Grande Combe
 - Accord pour une DP (panneaux photovoltaïques) 655 Rue de la Patache

Dates à retenir

- Manifestations :
 - Cérémonie du 11 novembre à 10h30 au cimetière : Comme d'habitude, il y aura un dépôt de gerbe au monument aux morts suivi d'un moment de convivialité
 - Truck Soliha le 14 novembre de 10h à 16h30 devant l'église : Des flyers ont été distribués dans les boîtes aux lettres. Une animation organisée par la prévention routière est prévue pour l'après-midi. Un moment de convivialité sera offert à l'ouverture le matin (brioche/café)
 - Soirée Beaujolais (Club de la Savasse) le 16 novembre à 19h au Bagnol
 - Repas de fin d'année le 2 décembre à 12h au Bagnol : En l'absence de disponibilité du traiteur Boume, la commune est aujourd'hui à la recherche d'un traiteur disponible pour proposer un repas pour une cinquantaine de personnes. Parmi les conseillers municipaux, Annabelle, Séverine, Carole et Pierre seront également présents. Pour les colis, comme l'année dernière, il est proposé de les prendre à la Ferme du coin,
- Réunion de lancement du chantier Assainissement (poste de refoulement) Chemin de la Vieille Eglise le jeudi 9 novembre à 10h30
- Matinée d'échanges organisée par l'Agglo sur l'habitat partagé, pour diversifier l'offre de logement sur le territoire le 14 novembre de 8h45 à 12h à Mours
- Venue de Signal 26 pour le marquage au sol le mardi 14 ou le mercredi 15 novembre
- Soirée Installation transmission en agriculture organisée par l'Agglo le 14 novembre de 18h à 20h30 à Chateaudouble
- Réunion sur le point jeunes mobile Pop Corn organisée par l'Agglo le 15 novembre à 18h à Romans
- Passation de commandement au centre d'incendie et de secours de Romans le vendredi 17 novembre à 18h
- Vernissage du 48^{ème} salon des Picturales à Bourg de Péage le 17 novembre à 19h
- Congrès des Maires à Paris du 21 au 23 novembre
- Cérémonie de remise des trophées de l'entreprise organisée par Valence Romans Agglo le 28 novembre à 18h30 au palais des congrès de Valence

- Comité consultatif sur l'éclairage public organisé par l'Agglo le 30 novembre à 19h au Bagnol
- Concert de Noël de l'Orchestre d'Harmonie à Chatillon St Jean le 16 décembre à 20h30
- Séminaire de mi-mandat de Valence Romans Agglo le 16 décembre à Valence de 8h30 à 14h (ouvert à tous les élus, inscription préalable avant le 1^{er} décembre)
- Prochain conseil municipal : mardi 5 décembre 2023

Groupe de travail sécurité

Point sur les devis validés :

- Marquage au sol : 3 260,82 €
 - Stop Rue de la Cure
 - Place PMR église
 - Cédez le Passage Rue des Duyères
 - Stop Rue de la Mère d'Aigues
 - Place PMR Val'Fontaine
 - Cédez le passage rétrécissement Rue de la Patache
 - Passage Piéton Chemin de la Vieille Eglise
 - Cédez le Passage City stade
- Panneaux / miroirs : 1 726,03 €
 - 2 miroirs
 - 2 panneaux « passage piéton »
 - 1 panneau « endroit fréquenté par les enfants »
 - 1 panneau « city stade à proximité »

Reste à arbitrer :

- Ralentissement devant la mairie : refus du CTD en raison de la présence de l'écluse devant la MAM pour pouvoir accueillir un ralentisseur
- Radar pédagogique : plusieurs propositions attendues
- Avertissement devant l'école : mise en place de silhouettes ? simplement panneau pour signaler la présence d'enfants ?

Un rendez-vous est prévu le vendredi 10 novembre à 15h30 en mairie avec M GUIËLON, responsable du CTD de Romans.

Commission PCS

La commission PCS est composée des membres de la commission administration générale (Pierre C, Ghislaine, Carole, Jérôme M, Annabelle, Sébastien C) et Anne-Lise. Une réunion sera à prévoir en décembre.

Pour remercier les personnes présentes pour couper des arbres, nettoyer le village. . . lors de la tempête du 18 septembre 2023, ces dernières seront invitées à un moment de convivialité qui aura lieu le vendredi 24 novembre à 18h30 en mairie.

Aménagement de la cour de l'école

Un nouveau devis est à faire pour prévoir le changement de revêtement de la cour de l'école. Le prix conditionnera la réalisation mais à minima, un aménagement sera fait pour la gestion des eaux pluviales entre la partie de la cour en goudron et celle en gravier.

De plus, l'Amicale Laïque, qui participe à la mise en place de jeux pour la cour de l'école de Montmiral, propose de participer au financement d'un aménagement à hauteur de 6 000 €. Un

devis a été fait pour un jeu, des tables de ping-pong,... mais cela coûte cher. Le projet est donc encore en réflexion ; un sondage sera réalisé auprès des enfants pour connaître leurs envies et leur avis.

Divers

- Dégâts d'orage : il est nécessaire de contacter l'entreprise Terpend pour la remise en état de certains chemins.
- Pour la Grande Combe, l'Agglo va être contactée pour obtenir des conseils d'aménagements possibles.
- Le congrès des Maires de la Drôme a eu lieu le 26 octobre dernier. Cela est très intéressant pour rencontrer des entreprises et donner des idées d'aménagement. Un rendez-vous a été fixé avec l'entreprise Transalpes pour une proposition de matériel sportif pour agrémenter le city stade.
- La date de la prochaine commission de contrôle des listes électorales est à prévoir (entre le 24 novembre et le 27 décembre).
- La pose des guirlandes de Noël est prévue le 9 décembre à partir de 8 heures.
- Au printemps, une corvée sera à prévoir pour taller la haie au city stade.
- Pendant les vacances de la Toussaint, un jeune a été pris en flagrant délit, debout sur un panier de basket du city stade. Il s'agit du même jeune qui a pourtant fait l'objet d'un rappel à l'ordre en présence de son père en mairie il y a quelques semaines.

Tour des commissions

- Sivos :
 - Les réunions deux fois par mois sont maintenues.
 - 11 y a 68 élèves à St Michel et 41 à Montmiral.
 - Le SIVOS fait toujours face à quelques problèmes avec le logiciel de facturation.
 - Le SIVOS est très soucieux des impayés et fait régulièrement des relances auprès des familles. Cela a payé car il n'y a plus que deux familles dont le SIVOS attend le règlement de leur facture de juin/juillet pour l'année scolaire 2022-2023.
 - Suite aux difficultés rencontrées en fin d'année dernière entre certains parents et les enseignants, deux réunions ont été organisées depuis la rentrée, en présence de l'inspectrice. Le climat semble un peu apaisé. La prochaine réunion est prévue le 28 novembre prochain, pour faire le point sur les projets proposés par les deux écoles.
- Sivu :
 - La prochaine réunion est prévue le 8 novembre.
 - Concernant les réservations pour 2024, le SIVU a fait face à quelques annulations en raison du changement des conditions de location de la salle. Pourtant, la plupart des preneurs ont trouvé un parrain et ont pu se mettre en conformité. Quatre locataires ont fait une demande pour conserver leur location malgré l'absence de parrain, ce qui sera discuté lors de la réunion du 8 novembre
- Cadre de vie :

- Le panneau de bienvenue est une belle réalisation, appréciée par de nombreuses personnes.
- Le marché de Noël aura lieu le dimanche 17 décembre prochain (la date a été déplacée du 16 au 17, le marché du Chalon ayant lieu le 16 décembre).
Aujourd'hui, 35 exposants ont confirmé leur présence. Les animations prévues pour la journée sont notamment la chorale des enfants des écoles à 15h, un orgue de barbarie tout au long de la journée, un défilé de mode et le père Noël gonflable. Organisation prévue
 - Préparation le 18 novembre à l'atelier technique à Montmiral
 - Pose des panneaux et des banderoles le 2 décembre
 - Montage le 16 décembre
 - Démontage envisagé le 23 décembre (à rediscuter)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

Le Maire
Pierre COLOMB

La Secrétaire de séance
Carole MOTTUEL